



L'ANGERVILLAIS



Chers angervillais, je suis heureux de pouvoir vous annoncer la reprise de la parution du bulletin municipal « l'Angervillais » qui avait été suspendue pendant cette période si particulière. Le format et la périodicité vont évoluer comme vous le découvrirez au cours des prochains mois.

En complément du site internet www.angervillelorcher.fr, une page facebook « Mairie Angerville l'Orcher » vient d'être créée et vous permettra d'être toujours informés de la vie de la commune en temps réel.

Dans ce numéro, nous allons vous présenter le nouveau conseil municipal que vous avez élu en mars et qui n'a pu prendre ses fonctions qu'en juin 2020.

Une nouvelle équipe qui a pour mission de poursuivre les projets engagés et de continuer à construire l'avenir de notre si beau village. Les trois gros projets qui vont voir le jour dans les 12 prochains mois sont l'aménagement de la rue des Hellandes, la mise en conformité de l'école maternelle et le nouveau PLU (plan local d'urbanisme). Les autres réalisations déjà effectuées depuis la sortie du confinement vous sont présentées dans ce numéro.

Evidemment, en cette période de pandémie COVID19, nous pouvons être amenés à adapter les plannings de ces projets. Il en est de même pour les manifestations, la plupart ont été malheureusement annulées. Le repas des anciens est reporté, une date sera fixée dès que la situation sanitaire le permettra, il est très probable qu'il en soit de même avec le goûter traditionnel des aînés. Seul le marché de Noël est maintenu.

Les cérémonies de remise de diplômes pour les médaillés du travail, et la manifestation de bienvenue aux nouveaux arrivants n'ont pu avoir lieu.

Je salue le travail et l'engagement solidaire de nos couturières angervillaises qui, lors du confinement, ont confectionné des masques en tissus et dont on mesure pleinement aujourd'hui l'importance. Un grand merci qui n'a pas pu se manifester par une cérémonie publique, ce n'est que partie remise.

Dans ce numéro, vous allez enfin retrouver notre « Angervillaise » qui nous ravit toujours de ses nouvelles si joliment écrites.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau numéro.

Frédéric BASILLE



Fabrice FRANGEUL - Pierre VARGUES - Frederic CUISSINAT - Sylvain RICOUARD - Veronique BOBEE - Patricia TORRES MEDIANERO - Patrick BOSTYN - Stéphanie SAVARY
Virginie JONQUAY - Caroline CAVELLIER - Laurent LÉONARD - Catherine CREVEL - Frédéric BASILLE - Alain LORAY - Laurence LEVASSEUR LE MOAL



Les commissions communales

Intitulé	Adjoint ou Elu en charge	Membres
CCAS	BASILLE F.	CREVEL C. - VARGUES P. - JONQUAY V. - BOBEE V.
Finances	BOSTYN P.	BASILLE F. - CUISSINAT F. - SAVARY S. - CAVELLIER C. - LORAY A. - CREVEL C.
Cimetière	CREVEL C.	BASILLE F. - RICOUARD S. - TORRES P. - FRANGEUL F.
Jeunesse-sport-fêtes-asso	BOSTYN P.	BASILLE F. - FRANGEUL F. - BOBEE V. - CAVELLIER C. - JONQUAY V. - CUISSINAT F.
Urbanisme-Logement	BOSTYN P.	BASILLE F. - LORAY A. - LEVASSEUR LE MOAL L. - CREVEL C. - VARGUES P. - SAVARY S. - RICOUARD S.
Hygiène -Sécurité	LORAY A.	BASILLE F. - LEONARD L. - TORRES P. - BOBEE V. - CAVELLIER C. - CUISSINAT F.
Artisanat-agriculture-commerce	CREVEL C.	BASILLE F. - LEONARD L. - LORAY A. - CAVELLIER C. - RICOUARD S. - VARGUES P. - FRANGEUL F.
Ecole	CREVEL C.	BASILLE F. - LEONARD L. - LEVASSEUR LE MOAL L. - BOBEE V. - JONQUAY V. - SAVARY S.
Environnement-espaces verts-déplacement doux	LORAY A.	BASILLE F. - CUISSINAT F. - LEVASSEUR LE MOAL L. - JONQUAY V. - SAVARY S.
Travaux-voirie	LORAY A.	BASILLE F. - BOSTYN P. - CREVEL C. - CAVELLIER C. - LEVASSEUR LE MOAL L. - RICOUARD S. - TORRES P. - VARGUES P.
Personnel communal	LORAY A.	BASILLE F. - BOSTYN P. - CREVEL C. - TORRES P. - BOBEE V.
Communication	CREVEL C.	BASILLE F. - BOSTYN P. - SAVARY S. - BOBEE V. - CAVELLIER C. - TORRES P. - JONQUAY V.
Commission d'Appel d'Offres	BASILLE F.	BOSTYN P. (T) - RICOUARD S. (T) - VARGUES P. (T) - LORAY A. (S) - LEONARD L. (S) - CREVEL C. (S)
CU Le Havre Seine-Métropole	BASILLE F.	CREVEL C. suppléante

En cette fin d'année et après des retards dus au confinement, plusieurs chantiers ont été réalisés :

- l'aménagement du carrefour de la rue des Oyats et de la rue de la Mare aux Aulnes a été réalisé par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole qui prend en charge les travaux réalisés sur les voies communales. Ces travaux ont consisté à sécuriser ce carrefour avec la mise en place de passages piétons et d'une bordure centrale pour réduire la vitesse des véhicules
- La réfection de l'impasse des près avec la mise en place d'enrobés faite également par la CU LHSM
- La démolition de l'ancienne menuiserie rue des Hautes falaises réalisée par Alcéane afin de réaliser son projet de construction d'un ensemble immobilier locatif de 6 logements



1



2



3

D'autres travaux vont bientôt démarrer :

- La mise en sécurité du carrefour de la route du Pays de Caux et de la route du Chesnay réalisée par la Direction des routes pour réduire la vitesse
- L'aménagement de la rue des Hellandes, du Rond-point à l'entrée du village, avec la création d'un chemin piéton, de places de parking pour le centre paramédical, la création d'un accès indépendant pour la caserne des pompiers, la restructuration complète des abords de la salle de l'If. Les travaux doivent durer 4 mois avec la mise en place de bordures de trottoir, d'enrobés de bétons désactivés, le tout agrémenté d'espaces verts et de plantations. Ces travaux sont à la charge de la Commune et vont bénéficier de subventions du Département, du Fonds d'Action Locale et du Fonds de Concours de la CU LHSM



L'ANGERVILLAIS



Remerciements pour les bénévoles qui ont fabriqué les masques.

Après avoir diffusé un appel aux bonnes volontés en avril 2020, de nombreuses bénévoles ont répondu présentes et se sont mises à l'ouvrage.

La mairie a financé la matière première (tissus, élastique...) et mis à disposition des bénévoles, les patrons et consignes de réalisation.

Plus de 700 masques ont été réalisés et distribués, début mai, pour les Angervillais de plus de 65 ans. La seconde distribution a eu lieu en mairie, pour les personnes vulnérables ou « à risque ».

Nous réitérons nos sincères remerciements à l'ancienne équipe municipale, ainsi qu'aux bénévoles couturières.

Nous espérons pouvoir organiser une cérémonie pour remercier les personnes qui ont confectionné et distribué les masques.



Rentrée des classes :

C'est dans le respect du protocole sanitaire COVID19 de l'inspection académique de Rouen que la rentrée scolaire 2020 s'est déroulée sans encombre. Ce sont 140 enfants qui ont retrouvé le chemin de l'école.

Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe enseignante sous la direction de Mme Florence Minois pour la collaboration constructive avec la municipalité.

Les services périscolaires ont été aménagés. Concernant la garderie, les enfants de maternelle sont accueillis dans la classe de Mme ISEZUK, et dans les locaux de la garderie pour ceux de primaires.

Les horaires d'accueil sont 7h30 à 9h00 le matin et 16h30 à 18h15 pour l'après-midi. Il y a au maximum 40 élèves pour 3 surveillantes

Pour la cantine ce sont 84 élèves qui sont accueillis, 8 personnes assurent le service et la surveillance, 4 pour les groupes déjeunant dans l'espace cantine et 4 autres pour ceux déjeunant coté salle polyvalente. Les élèves restent ensemble par classe avec le même surveillant.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie www.angervillelorcher.fr et affichés à l'école.

Toutes réclamations et demandes d'informations concernant les services périscolaires doivent être formulées uniquement auprès du secrétariat de la mairie par téléphone au 02.35.20.92.02 ou par mail à mairie.angerville-orcher@wanadoo.fr.

COLLECTE ET RECYCLAGE DES DECHETS

Un meilleur tri pour plus d'économies

La qualité du geste de tri se dégrade sur le territoire, ce qui pénalise fortement la filière du recyclage des déchets. La Communauté urbaine lance une campagne d'information pour rappeler les bons gestes.

DES SCOTCHS POUR SIGNALER LES ERREURS DE TRI

Afin d'améliorer la qualité du tri, Le Havre Seine Métropole engage une opération d'information pour sensibiliser tous les habitants du territoire. Désormais, les agents de collecte identifieront les bacs jaunes contenant des anomalies de tri grâce à un scotch dont le but est de rappeler les bonnes pratiques.

Cette mesure ne doit pas décourager les habitants à pratiquer le tri des déchets, **quelques secondes seulement suffisent à appréhender les bons gestes**. La présence de sacs noirs est un des principaux problèmes à régler aujourd'hui. Parfois ils contiennent des déchets recyclables mais bien souvent ce sont des ordures ménagères qui s'y trouvent. L'opacité de ces sacs empêche le contrôle visuel des agents de collecte et nuit à l'indispensable qualité du geste de tri. La consigne à retenir est simple : tous les emballages et papiers doivent être déposés en vrac dans le bac. Si vous utilisez un sac pour les stocker temporairement il suffit donc de transvaser son contenu dans le bac.



De presbytère à mairie : une réhabilitation entre tradition et modernité à Angerville-l'Orcher

Depuis 2016, la mairie occupe l'ancien presbytère, un manoir seigneurial du XV^e siècle. L'extension et la réhabilitation intègrent les spécificités architecturales du bâti ancien, la pierre de Caen et le colombage. Cette extension contemporaine a trouvé sa place au sein de cet environnement patrimonial fort.

C'est sur ce thème qu'a eu lieu le 17 octobre, la visite de la mairie par une douzaine de personnes inscrites aux journées nationales de l'architecture et organisée par Anne-Sophie Bertrand, chef du service Pays d'art et d'histoire à la Métropole du Havre.



L'ANGERVILLAIS



Le 18 août dernier, la garde républicaine a fait un passage remarqué à Angerville, pour un clin d'œil à Caroline et



Daniel Cavellier qui ont fourni les repas aux cavaliers logés au Tilleul lors de leur séjour estival de surveillance de la côte normande.

Le lundi 05 octobre 2020, une réunion publique a été organisée à la salle « Les Charmes » pour présenter le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration par le cabinet Auddicé. Une quarantaine de personnes ont ainsi découvert les orientations qui seront prises pour le développement de notre commune au cours des 10 prochaines années.

Les documents présentés sont disponibles sur le site www.angervillelorcher.fr, ou consultables en mairie



Evènements à venir :

- Téléthon :

A partir du 14 novembre vous pourrez réserver les galettes au beurre (au prix de 4 euros) chez les commerçants ayant une affiche de participation, elles seront à retirer le 5 décembre de 9 à 16 heures au chalet installé par le Comité des fêtes, où vous trouverez également en vente des articles du téléthon, des crêpes et du vin chaud.

Une marche sera organisée à 9 heures 30. RDV devant le chalet.

Les pompiers proposeront le lavage des véhicules, et sur réservation, des initiations aux gestes de premier secours.

- Marché de Noël

Les 18, 19 et 20 décembre, le marché de Noël sera installé dans le bourg. L'inauguration aura lieu le vendredi 18 décembre à 17 heures 30, l'ange apparaîtra à 18 heures le 18 et 19, et à 17 heures le 20.

Ces événements seront organisés sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des éventuelles décisions de la Préfecture.

C'était comment avant ?

A voir ce bel If qui se dresse à droite de l'entrée de l'église, on pourrait croire que rien n'a changé. Mais pourtant, du changement, il y en a eu dernièrement au sein de notre village. Ce fut tout d'abord la destruction du magasin et de la maison d'habitation où vécurent très longtemps Bernard et Anne Gauvain, puis à leur suite Denis et Christiane Delalandre. A voir ce grand espace vide, on pense aux chambrées vendues aux futures mariées, aux petits fauteuils « bride » offerts pour fidéliser la clientèle.

Un changement moins spectaculaire pour le moment nous est offert par la remise en état de la vieille maison du 35-37 rue de l'Europe. Nombreux sont les angervillais qui ont loué cette maison dans les premiers temps de leur vie de couple et qui s'en souviennent certainement.

Enfin, nous avons pu assister à l'effondrement de la pauvre salle Saint Marcel qui connut ses heures de gloire. A partir des années 50, une troupe de théâtre locale y donnait de régulières représentations. Une très belle Huguette Joly, qui portait bien son nom connu un franc succès. Au fond de la salle, on pouvait encore voir une cabine de projection. De nombreux films ont distrait les angervillais, pas encore absorbés par leur écran de télévision.

Alors oui ! Tout change. Essayons de garder le souvenir des constructions et des gens qui nous ont précédés...

« L'Angervillaise »

